Ensemble

Gazette municipale de Savignac de l'Isle

Entre rivière et vignoble

Été 2015
N°2

Zoom sur
LA VIE ASSOCIATIVE

EN SAVOIR PLUS P.12-13

Nouvel aménagement des Espaces verts

Nouveau poste d'accueil

Nouvel aménagement des Espaces verts (vue de la mairie et du parc)

Dossier
BUDGET 2015
LE PLAN DE SAUVEGARDE

Janvier 2015

Les vœux - Janvier 2015

Elections départementales - Mars 2015

BARZAN (17) - Auril 2015

50 ans du collège de Guîtres - Mai 2015

Jumelage - Mai 2015

SOMMAIRE

3 | Les Référents
4 | Le Budget
5 | Le plan de sauvegarde
6 | Vie communale
7 | Vie Environnementale
8-9 | Travaux/aménagements
10 | Vie scolaire
11 | Jeunesse communale
12-13 | Vie associative
14 | Infos pratiques
15 | Infos municipales

Edito

Chères Savignacaises, chers Savignacais,

La deuxième année de la mandature est en cours avec le vote du budget 2015. Son élaboration raisonnée, à partir de priorités dans un contexte financier difficile pour les collectivités, montre notre détermination à investir pour l'avenir de la commune.
La colonne vertébrale budgétaire pour les cinq ans à venir est la voirie communale.
Le programme des travaux continue. Ceux de la Mairie réalisés par les conseillers et les bénévoles sont en cours d'achèvement pour le rez de chaussée, le nouvel espace d'accueil en lien avec le secrétariat et le bureau du Maire. Ils permettent une confidentialité et une ergonomie meilleure pour les agents administratifs.
Les fortes pluies entraînant régulièrement l'inondation de la partie arrière de la Mairie ont nécessité de gros travaux d'assainissement.
La création d'un local technique et des vestiaires dans l'atelier/garage améliore les conditions de travail des agents communaux.
A la suite du rapport et des recommandations de l'architecte-paysagiste du CAUE, les espaces verts subissent un relooking alliant esthétique et développement durable avec la diminution des déchets verts, du désherbage et de l'arrosage.
Un premier bilan montre que les engagements pris pour le bien commun sont en cours de réalisation.

Des moyens de communication (flash infos- gazette- site internet-listing citoyens-presse) sont à votre disposition pour vous permettre d'être en lien et informé du travail des Elu-e-s.
La représentation des Elu-e-s mandaté-e-s aux différents syndicats et à la CALI est très active et elle permet à la commune de s'inscrire dans tous les projets territoriaux dont elle peut être bénéficiaire.

Le Maire
Chantal Gantch
Vice-Présidente du SMICVAL
Conseillère Départementale remplaçante Nord Libournais

Directeur de la publication : Chantal Gantch
Comité de rédaction : Eric Binet, Aurélie Cellier, Béatrice de Jessé Levas et Antoine Rougier
Conception et réalisation de la couverture : Studio Kevart 06 82 23 29 15 - Tirage : 230 exemplaires

Les Référents des secteurs

SECTEURS	NOM
Le Bourg – Le Port	**Béatrice de Jessé/Jean Aubry**
Pichot – Corbineau – Pinson	**Francine Lotte/Antoine Rougier**
Puyrenard – Les Plantes	**François Purgues/Joël Verdier**
Boyer – Jame – Gautrau – Cheminot	**Eric Fron-Ortin/Thibaut Fugier**
Les Maréchaux – Brandet – Le Sillat	**Aurélie Cellier/Laurent Meynier**

Les Elu-e-s à la CALI

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU LIBOURNAIS

Conseillères communautaires: Chantal GANTCH/ Véronique CHENAL

Commissions communautaires

Action sociale	**Francine Lotte**
Enfance/ petite enfance	**Véronique CHENAL**
Environnement, développement durable	**Eric Binet**
Jeunesse	**Véronique CHENAL**
Monde rural/patrimoine /moyens techniques	**Chantal GANTCH**
Politique de la ville	**Véronique CHENAL**
Transport	**Chantal GANTCH**
CLECT	**Chantal GANTCH**

Déléguée communautaire

SMICVAL	**Chantal GANTCH**
Pays du Libournais	**Chantal GANTCH**

Membres communautaires

Conseil d'Administration de la Mission Locale	**Véronique CHENAL**
Conseil d'Administration du PLIE	**Chantal GANTCH**

Communauté d'agglomération du Libournais

BP 2026
Libourne Cedex

Tel : 05.57.25.01.51 Fax : 05.57.25.45.75

Courriel : contact@cc-libournais.fr

Le budget

Budget 2015 : investissements pour l'avenir
Maitrise des dépenses de fonctionnement

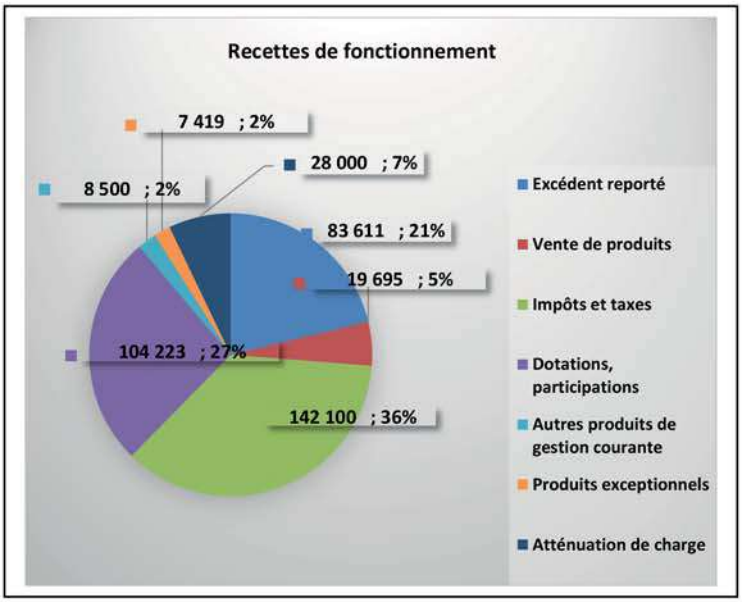

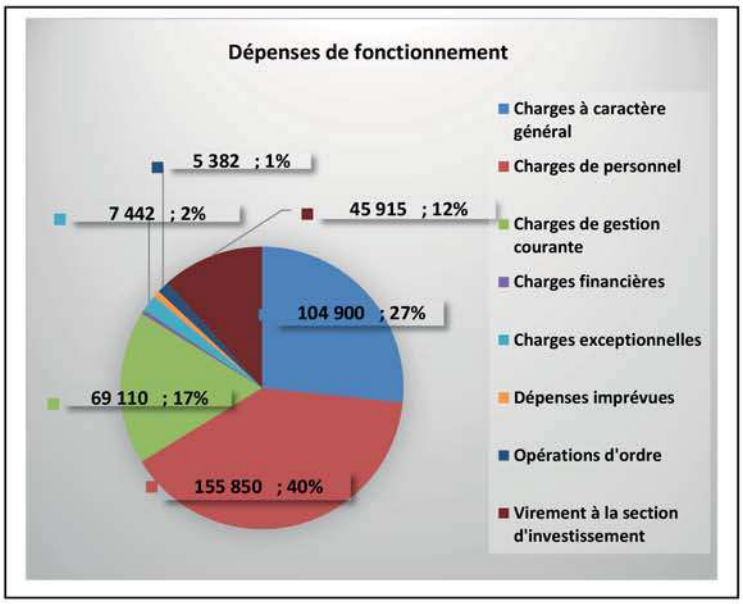

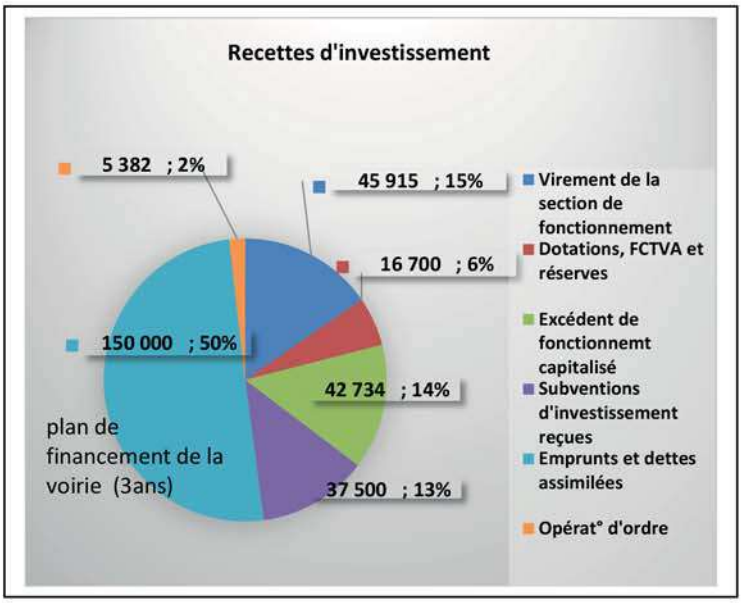

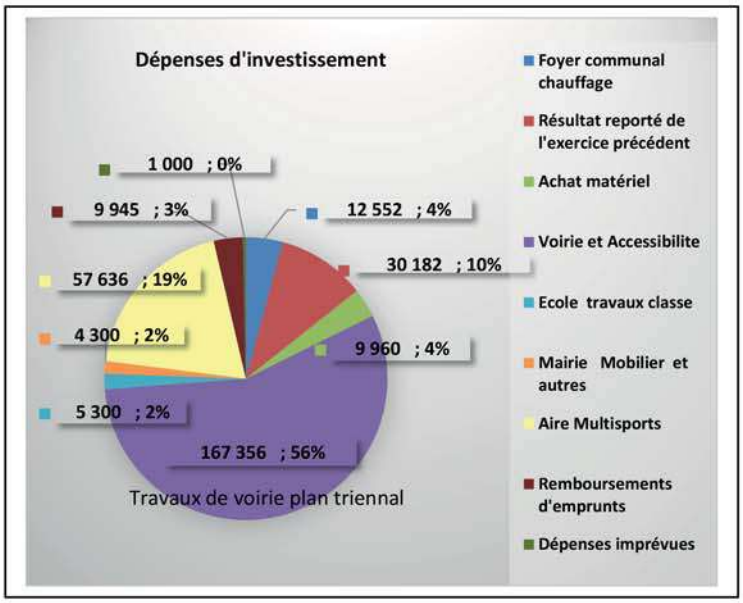

Traduisant la politique financière de la Municipalité, le vote du budget est un acte essentiel dans la vie communale. Actuellement et d'une façon générale, les collectivités sont confrontées à une équation difficile en matière budgétaire : faire face à une augmentation des dépenses tout en subissant une réduction des recettes. Néanmoins, ce budget primitif 2015 nous permet d'investir raisonnablement pour l'avenir de notre collectivité.

Muriel GABRIEL Adjointe

Indicateur de crue

Le plan de sauvegarde

LE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE A ÉTÉ APPROUVÉ

Qu'est-ce que c'est ?

C'est un document qui répond au droit à l'information des citoyens sur les risques majeurs auxquels ils sont exposés. Depuis le décret du 13 septembre 2005, ce plan est obligatoire dans les communes qui sont soumises à un Plan de Prévention des Risques naturels (PPRn), ce qui est le cas de Savignac de l'Isle concernant le risque inondations (PPRi Vallées de l'Isle et de la Dronne du 20 juillet 2001). Il fallait donc y travailler.

A quoi ça sert ?

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) permet de bien identifier les risques et de prévoir les mesures de sauvegarde qui s'imposent aux responsables et aux habitants de la commune. Il s'agit donc tout autant de prévenir par des précautions convenables que de faire cesser lorsqu'ils surviennent, les accidents, les sinistres et les catastrophes.

Quels sont les risques à Savignac de l'Isle ?

Outre le risque majeur inondations, le Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM de 2005) identifie pour la commune le risque (plus lointain) de rupture du barrage de Bort les Orgues sur la Dordogne (Corrèze et Cantal) dont l'onde de submersion pourrait aller en 25 à 26 h jusqu'à nos palus avec une hauteur maximale d'eau de 4 m.
A ces risques s'ajoute celui de « retrait-gonflement des argiles » pour lequel la commune a été classée par trois fois en état de catastrophe naturelle au titre des mouvements de terrain différentiels (2003, 2005 et 2012).
D'autres risques courants doivent être prévus : perturbations de la vie collective par des phénomènes climatiques (tempête et autres intempéries…) ou par le dysfonctionnement des réseaux (transports, énergie, eau…) ; accidents plus courants (de la circulation, incendies…) ; problèmes sanitaires (canicule, épidémie, méningite, légionelloses…).

Quoi faire ?

A partir de l'identification des risques et des vulnérabilités locales, l'objectif est de s'organiser pour n'être pas pris au dépourvu, pour garantir une alerte précoce et être collectivement prêts à une gestion opérationnelle d'événements inhabituels ou déstabilisants
Pour ce faire, il faut identifier les intervenants indispensables et les partenaires nécessaires, et puis se doter de protocoles d'ordre ainsi que d'outils techniques afin de faire face à ces événements – notamment ceux à cinétique rapide où il est impératif de réagir dans l'urgence – en leur donnant toujours une réponse diligente et adaptée afin de ne pas basculer dans la crise.

Qu'est-ce que le PCS prévoit ?

Le PCS présente la commune, les établissements recevant du public, les cartes nécessaires et le recensement des zones sensibles. Il établit un inventaire et une analyse des risques à l'échelle de la commune.
Il précise l'organisation, adaptée aux moyens dont la commune dispose, pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population en cas de réalisation des risques connus.
L'organisation prévoit donc la veille et le schéma d'alerte des responsables en précisant leurs fiches de missions, la liste des correspondants par secteur, l'annuaire des personnes ressources en cas de crise, et le recensement des moyens d'intervention (avec des aides intercommunales possibles).

Quelles mises en œuvre ?

Il faut passer des recommandations de prévention aux consignes de sécurité qui permettent de réagir pour donner les bonnes réponses de proximité en cas d'événement de sécurité civile. Ceci comprend les marches à suivre, les modalités d'alerte, un annuaire opérationnel et un règlement d'emploi des différents moyens afin que chacun puisse adopter un comportement adéquat et se mettre en sécurité.
Les dispositions à prendre sont précisées pour chaque risque : au premier chef les inondations (installation des repères de crue et trois étapes progressives : vigilance, pré-alerte, alerte), mais aussi la rupture de barrage, le retrait-gonflement des argiles, l'incendie, la tempête, les coupures d'électricité ou d'eau, les transports de matières dangereuses, les risques sanitaires, sismique ou nucléaire.
Bien entendu, le PCS ne saurait dispenser de la prise en compte de chaque risque par chaque foyer qui doit diminuer ses vulnérabilités connues.

Où consulter le PCS ?

Comme il a pris effet le 1er janvier 2015 après approbation du Conseil municipal et arrêté du maire, il est consultable en mairie et lisible ou téléchargeable sur le site Internet de la commune : mairie-savignacdel'isle.fr. Pour le maintien opérationnel du dispositif, une mise à jour du PCS est prévue chaque année à l'automne et une réunion d'information ouverte à tous les habitants de la commune sera organisée.

Eric BINET Adjoint

Centre Communal d'Action Sociale

Après-midi Musical
Le 20 décembre 2014

Le CCAS a organisé un après-midi convivial et de partage pour les séniors de la commune. L'orchestre 7 AKORS MUSETTE de Lussac a animé ce moment festif, pour le plus grand plaisir des participants. Micheline MALLARD a repris le micro. Des pâtisseries, des boissons chaudes et des rafraîchissements ont été offerts.
Pour les personnes qui n'ont pas pu assister au spectacle, une boîte de chocolat a été distribuée à leur domicile.

A l'année prochaine pour notre prochain goûter.

Francine LOTTE Déléguée à l'action sociale

Un Savignacais au saxo M Portaix

Départ de l'Adjudant-chef SALMAGNE

Cérémonie du 8 mai 2015

Réunion des 12 Commandants de Brigade de gendarmerie de la circonscription Libournaise

Elagage des arbres du parc

Les travaux d'élagage des arbres du parc ont été réalisés en avril 2015.

L'objectif était de sécuriser cette zone publique en supprimant les branches et les arbres dangereux.

Le Conseil Départemental a mandaté une entreprise spécialisée pour effectuer ce travail préventif.

Le montant de cette opération est de 14 000 euros pris entièrement en charge par le Conseil Départemental.

Entretien des berges de la SAYE

Entretien des berges de la Saye du Galostre et du Lary

Les travaux d'entretien de la ripisylve sur Savignac de l'Isle ont été faits au mois de mars 2015

Les travaux ont concerné la Saye sur toute la commune de Savignac (de la confluence avec la Vieille Saye à Beaumont jusqu'à la confluence avec l'Isle) ainsi que la Vieille Saye à Beaumont.

L'objectif était de repasser sur des secteurs sur lesquels des travaux de nettoyage avaient déjà été réalisés en 2009-2010. Les interventions ont donc été légères : quelques abattages préventifs d'arbres penchés, malades ou morts, élagage et enlèvements d'embâcles lorsque ces derniers perturbaient fortement les écoulements.

L'intérêt de ces travaux est de conserver la rivière dans un bon état à la fois d'un point de vue fonctionnel (bon écoulement des eaux), mais aussi d'un point de vue écologique : maintien des habitats pour la faune piscicole et terrestre ainsi que pour la végétation.

Antoine ROUGIER/ Joël VERDIER Conseillers Municipaux

SIETAVI Syndicat Intercommunal d'Etude, de Travaux et d'Aménagement de la Vallée de l'Isle

Le SIETAVI en Gironde et son homologue en Dordogne ont mutualisé leurs moyens pour la cohérence de leurs actions dans un Syndicat Mixte Interdépartemental de la Vallée de l'Isle, le SMIVI. Ils couvrent ainsi un sous-bassin de l'Isle entre Libourne et Périgueux, soit 130 km de rivière Isle avec ses affluents des deux rives (hors la Dronne et son sous-bassin).

Le SIETAVI a recruté cette année une technicienne rivière, Mme Audrey COSYNS, afin de suivre les études et opérations de gestion en cours, notamment l'étude relative aux affluents rive gauche en collaboration avec le technicien du SMIVI.

Le SIETAVI continue ses travaux d'entretien des berges **(lui signaler toute anomalie ou embâcle),** des canaux éclusiers ainsi que des écluses, avec un programme de plantations et de traitement de la *ripisylve* (arbres des rives).

AMENAGEMENTS COMMUNAUX

La garderie : fenêtres en PVC et sol en parquet phonique et acoustique

Nouveau bureau de la Directrice

L'accueil de la Mairie

Nouveau bureau du Maire

Les vitraux abîmés de l'église ont été protégés d'un plexiglas par les membres de **l'association Les Amis des Vieilles Pierres**

Jeff Auto a gracieusement mis en conformité le véhicule communal et a offert de nouveaux sièges.

Pose d'un chauffe eau instantané salle des associations

Abri vélos

TRAVAUX COMMUNAUX

Travaux d'assainissement

Création d'un Local technique et vestiaire

Nouveau massif de fleurs

Pose de bordures de protection

Achat d'un broyeur d'accotement

L'école

Des élèves éco-citoyens, sportif et ouverts sur la culture !
C'est avec enthousiasme que les élèves de cycle 3 se sont vus délivrés leur permis piéton par le major Landry de la gendarmerie de Guîtres.
Ils ont également assisté au spectacle « Qu'est-ce qui Couac ? » proposé par la CALI et en lien avec le projet d'école sur l'écocitoyenneté.
Quant aux CE1, ils ont eu le privilège d'assister à la représentation « Le jardinier de Mike Kenny » programmée par Musik à Pile, sur le lien inter-génération et la nature. Pour finir l'année en beauté les élèves de CE1 s'affronteront dans des challenges culturels au château des énigmes de Pons, alors que les élèves de cycle 3 se défieront sur des jeux sportifs au parc Natéa à Saint Savin.

Inscriptions à l'école
Pour toutes inscriptions, contacter la Mairie ou les Directrices de l'école du RPI.

L'équipe enseignante

Goûter de Noël

Atelier de sensibilisation et de prévention des conduites à risque avec la compagnie OXO

Visite du SMICVAL

Théâtre marionnette

Permis piéton avec le Major LANDRY

La fête des TAP « Atelier » sera le **vendredi 26 juin à partir de 17h45**.
Elle sera suivie de ***la kermesse du RPI*** du bois de l'Isle
à l'école de Savignac de l'Isle.

DAVID BAUDOIN 15 ans
JEUNE SAPEUR POMPIER VOLONTAIRE

SDIS

- Depuis quand êtes-vous jeune sapeur-pompier et comment s'organise votre formation

J'ai intégré les Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP) du Libournais il y a bientôt 3 ans.
Les formations sont dispensées tous les samedis de 10 h à 18 h. Durant cette journée, nous suivons des cours théoriques, pratiques et sportifs donnés par des formateurs dynamiques.
Les résultats scolaires sont importants. Il faut un équilibre entre les deux écoles, celle de la formation générale et celle de la vie.
Pour ma part, il n'y a là aucun sacrifice, les deux se complètent.

- Comment vous est venue cette passion ?

Je rêvais depuis l'âge de 3-4 ans d'intégrer cette formidable école. Puis, alors que j'avais 9 ans… c'était un après-midi au bord de la piscine, ma petite sœur a voulu nager pour nous imiter. Je l'ai vu se débattre et, instinctivement, j'ai sauté à l'eau pour la sauver. Cette journée-là, mon souhait de devenir pompier s'est ancré en moi. Dès mes 12-13 ans, j'ai fait les démarches avec mes parents pour intégrer les JSP. Puis j'ai passé les tests écrits et sportifs.

- Quels conseils donnerez-vous à un jeune qui souhaite faire ce métier ?

Il faut associer à une vraie passion, de la rigueur, de la ponctualité et être respectueux de toute personne humaine. Toutes ces valeurs m'ont été inculquées par mes parents et ont été consolidées par les formateurs.
Une grande solidarité se tisse dans notre groupe et autour de lui. A 15 ans j'ai maintenant confiance en moi et je pense pouvoir grandir avec sérénité.

MAYA CORNUT 16 ans
Championne de France cadette 2013 et 2014
Double championne d'Europe cadette/junior 2014
Championne d'Aquitaine junior 2015
Vice championne d'Europe junior 2015

- Comment vous est venue cette passion ?

J'ai découvert ce sport grâce à ma mère qui le pratiquait déjà à haut niveau. Je l'ai pratiqué à partir de 8 ans et à 10 ans j'ai commencé à faire des compétitions. L'amour de ce sport m'est alors arrivé naturellement.

- Comment faites-vous pour concilier vos études et l'aviron ?

Je suis scolarisée à Max Linder à Libourne. Le soir après les cours, je vais au Club Nautique de Libourne. Je m'entraîne 5 fois par semaine à raison de 2 heures. En fonction du temps, je suis à l'intérieur ou à l'extérieur.

-Vous avez été championne d'Europe cadette/junior 2014, quelle est la prochaine étape ?

Après une médaille d'argent aux régates de Munich, en équipe de France A, je suis qualifiée pour le championnat d'Europe en république Tchèque. La compétition s'intensifie avec des entraînements 6 à 7 fois par semaine. L'objectif est de se qualifier pour les Championnats du monde Junior à Rio de Janeiro en août 2015.

Amicale des Propriétaires Terriens

Son but est d'organiser et de permettre la pratique de la chasse sur la commune en toute sécurité.
Elle assure la gestion des espèces par la mise en place de plans de chasse pour le petit et grand gibier. La vente des cartes aura lieu la veille de l'ouverture de la chasse (le samedi matin) à la salle des associations.

En espérant que vous allez passer une bonne année de chasse.

Le président et son bureau

Composition du bureau

Président : Anthony Gendre

Vice –président : Pierre Chaignaud

Trésorier : Mathieu Fugier

Trésorier-adjoint : Joël Hée

Secrétaire : Frédéric Artola

Secrétaire –adjoint : Denis Rossignol

L'atelier d'Alizarine

Le 25 et 26 avril 2015, un public nombreux se pressait pour découvrir l'exposition annuelle de notre atelier.
Les trois sites mis à notre disposition (Mairie, salle des fêtes et église) ont permis de présenter plus de 80 tableaux, tous inédits.
Dès le lundi et mardi suivant, nous nous sommes remis au travail dans le local des associations comme chaque semaine depuis six ans afin, nous l'espérons, de vous surprendre à nouveau en 2016.
Contact : Mme Evelyne Barrat, Présidente 06.37.76.78.91

DESCENDANSE

Descends, Danse!, en pleins préparatifs des galas de fin d'année qui auront lieu à Vérac (et sont déjà complets!), a organisé le 29 mai à la salle des fêtes de Savignac de l'Isle une soirée gratuite, où familles et amis sont venus danser autour d'un apéro géant.
La soirée de janvier avait été très appréciée des danseurs!
Les cours réguliers des mercredis et jeudis se sont poursuivis jusqu'à la dernière semaine de juin, et devraient reprendre début septembre.
Par ailleurs, les enfants scolarisés à Savignac bénéficient depuis septembre dernier et jusqu'à fin juin des interventions danses d'Adé, pour leur plus grand plaisir à les écouter!

Les Amis Des Vieilles Pierres

La soirée théâtrale proposée le samedi 9 mai par "Les Amis des Vieilles Pierres" a accueilli un très large public composé en majorité de Savignacaises et Savignacais.

Conquis par la représentation de "André le Magnifique" par la troupe "Théâtre Expression" de Blanquefort les spectateurs, petits et grands, sont repartis comblés non sans avoir goûté aux nombreuses pâtisseries préparées à leur intention par nos bénévoles.

Merci à tous pour cette réussite.

L'assemblée générale de l'association se tiendra le **vendredi 3 juillet 2015** à 18H30 à la salle des associations.

Vous y êtes cordialement invités.

Savignac en Fêtes

Savignac en Fêtes continue d'animer la commune.

Après la soirée « Porcelet » du 21 mars dernier, les 5, 6 et 7 Juin a eu lieu la fête du Village avec ses attractions foraines. Tout au long de ces trois jours d animations: jeux pour enfants, pétanque, mais aussi des spectacles le vendredi à la salle des fêtes et le samedi concert à l'église. Le feu d'artifice a clôturé la soirée du samedi. Dimanche nous avons accueilli un rassemblement auto - moto ainsi qu'une foire à tout et un marché paysan.
Comme tous les ans, le vide grenier sera notre dernière manifestation de l'année, **le dimanche 20 septembre 2015**.
Nous comptons sur la participation de tous les Savignacais.
Si vous voulez faire partie de notre association vous serez les bienvenus.
Savignac en Fêtes vous dit à Bientôt

Le Président.

VIE ASSOCIATIVE

INFOS PRATIQUES

Nos Entreprises

Brodu Nicolas Peinture, papiers peints, revêtements sols et murs	06.27.31.98.17
Brun Thierry Tailleur de pierres	06.81.90.54.13
Crougneau Gilles Multi-services	06.26.45.19.00
Des Vignobles Exasan Château Damase	05.57.25.17.48
Dias Frédéric Carrelage, parquet, chape liquide	06.13.55.53.95
Egarius Hervé Conseiller immobilier	06.64.00.36.48
Fugier Mathieu Tous travaux métal serrurerie, soudure, chaudronnerie	06.88.77.19.54
Gabriel Pascal Menuiserie agencement bois PVC	06.82.37.01.62
Galineau Ludovic Fabrication de menuiseries, pose de menuiseries	06.08.83.99.68
Gantch Christine Transactions/, gestion capital et patrimoine	06.08.57.99.80
Jeff Auto Carrosserie peinture	06.89.57.77.61
Ladan Thierry Maçonnerie, couverture, zinguerie, isolation	06.75.12.10.02
Lagrave Christelle Coiffeuse à domicile	06.50.07.28.09
Lagrave Vincent Château la Rose Vimiere, château fleur d'Eymerits	06.14.88.44.04
Le Savignacais alimentation, superette, bar	07.87.28.14.93
Maillard Philippe Commercial Matériels agricoles, viticoles et forestiers	07.62.71.45.95
Mingot Vignobles	05.57.84.26.29
SARL Girard	05.57.74.25.95
Thomasson Jean-Robert Fabrication installation d'escaliers	05.57.84.20.90
Ubyrisk Consultants Consultant expertise et conseil en risques naturels	06.74.28.17.16

RAPPEL

Vie citoyenne

Les vitesses excessives, que ce soit dans un village ou sur une route de campagne, sont la cause de nombreux accidents. Chaque conducteur doit bien savoir qu'il n'est pas seul sur terre et que nos routes ne sont pas des circuits de compétition. Il existe dans notre commune des zones à 50 et 30 Km/h, sans oublier nos hameaux dont les habitants ne souhaitent pas devenir la proie des chauffards.

Tout propriétaire est tenu de couper les branches de ses arbres qui dépassent, au niveau de la limite séparative, dans le respect des alignements, et de conduire ses haies à l'aplomb de la limite des chemins ruraux (article D161-24 du code rural).

L'incinération des déchets végétaux (art. 9-1 de l'arrêté préfectoral)
*Périodes durant lesquelles l'emploi du **feu** demeure **interdit** :*
Du 15 mars au 30 avril inclus, du 1er juillet au 30 septembre inclus
*En dehors de ces périodes : **autorisation du Maire***

*Pour garantir les bonnes relations de voisinage, l'usage de tous les outils ou appareils susceptibles de provoquer une gêne (les tondeuses, tronçonneuses, etc.) en raison du bruit qu'ils impliquent **n'est possible que** :*

Les jours ouvrables : de **8h30** à **12h** --- de **14h30** à **19h30**
Les samedis : de **9h** à **12h** --- de **15h** à **19h**
Les dimanches et jours fériés de **10h** à **12h** uniquement
(Extrait de l'arrêté préfectoral du 8 Mars 1990)

L'article 102-5 du Règlement Sanitaire type, prescrit que "les propriétaires et possesseurs d'animaux sont tenus de prendre toutes mesures propres à préserver la tranquillité des voisins".

Etat civil

Naissances : *Nous souhaitons la bienvenue à*

Capucine BOSSUET née le 14 Février 2015 à Libourne

Aaron, Christophe, Daniel VISSE né le 17 Février 2015 à Bordeaux

Décès : *Nous adressons nos plus sincères condoléances à leurs familles et amis*

Huguette MÉDINA épouse CRÉMEY le 31 Décembre 2014

Régis DOBIGEON le 10 Janvier 2015

Jean Pierre BERTEAU le 12 Avril 2015

Tarifs communaux

Location de la salle des fêtes communale

Savignacais : **150 euros**
Hors commune : **350 euros**
] caution de 1000 euros

La remise des clés et l'état des lieux auront lieu le
*__Vendredi__ à partir de17 h à la Mairie.
La restitution des clés et l'état des lieux se fait le
*__Lundi__ à la Mairie (heures d'ouverture)
Paiement par chèque obligatoire à l'ordre du Trésor Public

Cantine Scolaire : repas 2,20 euros

Garderie Scolaire :

- Tarif à la demi-journée 1 €
- Tarif à la journée 2 €
- Carte occasionnelle 5 €

Paiement par Tipi ou prélèvement

Accéder au paiement sur www.tipi.budget.gouv.fr

TENNIS Municipal

Les modalités de fonctionnement :
Une carte familiale annuelle d'un montant de **20 euros.**
Elle permet l'accès (digicode) au cours de tennis pour les Savignacais-e-s.
Celle-ci est délivrée par le Secrétariat.
Il est nécessaire de se munir d'un chèque, d'une photocopie d'un justificatif de domicile et d'une attestation d'assurance responsabilité civile.

Référent Municipal : **Thibaut FUGIER**

MAIRIE

Secrétariat Ouvert : Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi

De 14h à 17h30.

Le matin uniquement sur RDV

17, Le Bourg 33910 SAVIGNAC DE L'ISLE

Tel/fax: 05.57.84.25.90 –

mail: mairie-de-savignac@wanadoo.fr

N° URGENCES : 06 70 17 28 10

Visiter notre site Internet

http://www.mairie-savignacdelisle.fr

Pour toutes demandes ou informations sur le tri de vos déchets sur **www.smicval.fr** ou au **05 57 84 74 00**

smicval
Libournais Haute-Gironde

Calendrier de collecte SAVIGNAC-DE-L'ISLE 2015

Ordures ménagères résiduelles
Papiers et emballages recyclables

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
Jeu 1 Férié	Dim 1	Dim 1	Mer 1	Ven 1 Férié	Lun 1	Mer 1	Sam 1	Mar 1	Jeu 1	Dim 1 Férié	Mar 1
Ven 2	Lun 2	Lun 2	Jeu 2	Sam 2	Mar 2	Jeu 2	Dim 2	Mer 2	Ven 2	Lun 2	Mer 2
Sam 3	Mar 3	Mar 3	Ven 3	Dim 3	Mer 3	Ven 3	Lun 3	Jeu 3	Sam 3	Mar 3	Jeu 3
Dim 4	Mer 4	Mer 4	Sam 4	Lun 4	Jeu 4	Sam 4	Mar 4	Ven 4	Dim 4	Mer 4	Ven 4
Lun 5	Jeu 5	Jeu 5	Dim 5	Mar 5	Ven 5	Dim 5	Mer 5	Sam 5	Lun 5	Jeu 5	Sam 5
Mar 6	Ven 6	Ven 6	Lun 6 Férié	Mer 6	Sam 6	Lun 6	Jeu 6	Dim 6	Mar 6	Ven 6	Dim 6
Mer 7	Sam 7	Sam 7	Mar 7	Jeu 7	Dim 7	Mar 7	Ven 7	Lun 7	Mer 7	Sam 7	Lun 7
Jeu 8	Dim 8	Dim 8	Mer 8	Ven 8 Férié	Lun 8	Mer 8	Sam 8	Mar 8	Jeu 8	Dim 8	Mar 8
Ven 9	Lun 9	Lun 9	Jeu 9	Sam 9	Mar 9	Jeu 9	Dim 9	Mer 9	Ven 9	Lun 9	Mer 9
Sam 10	Mar 10	Mar 10	Ven 10	Dim 10	Mer 10	Ven 10	Lun 10	Jeu 10	Sam 10	Mar 10	Jeu 10
Dim 11	Mer 11	Mer 11	Sam 11	Lun 11	Jeu 11	Sam 11	Mar 11	Ven 11	Dim 11	Mer 11 Férié	Ven 11
Lun 12	Jeu 12	Jeu 12	Dim 12	Mar 12	Ven 12	Dim 12	Mer 12	Sam 12	Lun 12	Jeu 12	Sam 12
Mar 13	Ven 13	Ven 13	Lun 13	Mer 13	Sam 13	Lun 13	Jeu 13	Dim 13	Mar 13	Ven 13	Dim 13
Mer 14	Sam 14	Sam 14	Mar 14	Jeu 14 Férié	Dim 14	Mar 14 Férié	Ven 14	Lun 14	Mer 14	Sam 14	Lun 14
Jeu 15	Dim 15	Dim 15	Mer 15	Ven 15	Lun 15	Mer 15	Sam 15 Férié	Mar 15	Jeu 15	Dim 15	Mar 15
Ven 16	Lun 16	Lun 16	Jeu 16	Sam 16	Mar 16	Jeu 16	Dim 16	Mer 16	Ven 16	Lun 16	Mer 16
Sam 17	Mar 17	Mar 17	Ven 17	Dim 17	Mer 17	Ven 17	Lun 17	Jeu 17	Sam 17	Mar 17	Jeu 17
Dim 18	Mer 18	Mer 18	Sam 18	Lun 18	Jeu 18	Sam 18	Mar 18	Ven 18	Dim 18	Mer 18	Ven 18
Lun 19	Jeu 19	Jeu 19	Dim 19	Mar 19	Ven 19	Dim 19	Mer 19	Sam 19	Lun 19	Jeu 19	Sam 19
Mar 20	Ven 20	Ven 20	Lun 20	Mer 20	Sam 20	Lun 20	Jeu 20	Dim 20	Mar 20	Ven 20	Dim 20
Mer 21	Sam 21	Sam 21	Mar 21	Jeu 21	Dim 21	Mar 21	Ven 21	Lun 21	Mer 21	Sam 21	Lun 21
Jeu 22	Dim 22	Dim 22	Mer 22	Ven 22	Lun 22	Mer 22	Sam 22	Mar 22	Jeu 22	Dim 22	Mar 22
Ven 23	Lun 23	Lun 23	Jeu 23	Sam 23	Mar 23	Jeu 23	Dim 23	Mer 23	Ven 23	Lun 23	Mer 23
Sam 24	Mar 24	Mar 24	Ven 24	Dim 24	Mer 24	Ven 24	Lun 24	Jeu 24	Sam 24	Mar 24	Jeu 24
Dim 25	Mer 25	Mer 25	Sam 25	Lun 25 Férié	Jeu 25	Sam 25	Mar 25	Ven 25	Dim 25	Mer 25	Ven 25 Férié
Lun 26	Jeu 26	Jeu 26	Dim 26	Mar 26	Ven 26	Dim 26	Mer 26	Sam 26	Lun 26	Jeu 26	Sam 26
Mar 27	Ven 27	Ven 27	Lun 27	Mer 27	Sam 27	Lun 27	Jeu 27	Dim 27	Mar 27	Ven 27	Dim 27
Mer 28	Sam 28	Sam 28	Mar 28	Jeu 28	Dim 28	Mar 28	Ven 28	Lun 28	Mer 28	Sam 28	Lun 28
Jeu 29		Dim 29	Mer 29	Ven 29	Lun 29	Mer 29	Sam 29	Mar 29	Jeu 29	Dim 29	Mar 29
Ven 30		Lun 30	Jeu 30	Sam 30	Mar 30	Jeu 30	Dim 30	Mer 30	Ven 30	Lun 30	Mer 30
Sam 31		Mar 31		Dim 31		Ven 31	Lun 31		Sam 31		Jeu 31

- **Les collectes** de vos déchets **s'effectuent le matin**, veillez à bien sortir vos bacs la veille au soir.
- **Jours fériés :** La collecte de rattrapage s'effectue **le samedi matin**, veillez à bien présenter vos bacs la veille au soir.

Lorsque le jour férié tombe un mardi, les collectes sont avancées au samedi précédent.

ECO EMBALLAGES

Aide-mémoire du TRI

Pour toutes demandes ou informations sur le tri de vos déchets sur **www.smicval.fr** ou au **05 57 84 74 00**

Compostage individuel

Tontes, marc de café, cartons souillés, coquilles d'œufs, fleurs fanées, épluchures de fruits et de légumes, papiers essuie-tout...

Des formations gratuites sont accessibles par le SMICVAL

Papiers et emballages recyclables

- **Tous les Papiers**
  Magazines, journaux, prospectus, enveloppes, catalogues...

- **Bouteilles et Flacons plastiques**
  N'écrasez pas les bouteilles en plastique

- **Cartons, Briques alimentaires**

- **Boites de conserve, Aérosols, Canettes**

Videz les boites de conserve

Verre

Apport volontaire

Enlevez les bouchons et les couvercles

Textile

Apport volontaire

- Placez-les dans un sac fermé
- Attachez les chaussures par paire
- Vêtements en bon état, usagés ou déchirés mais non souillés

Ordures ménagères résiduelles

- **Déchets non recyclables**
  Films plastique, pots de yaourt, barquettes plastique, barquettes polystyrène, couches, ampoules à incandescence

Déchèterie la plus proche

Saint-Denis-de-Pile
8, route de la Pinière
Tél. 05 57 84 74 01

Déchets acceptés :

Ameublement, déchets verts, cartons, gravats, déchets spécifiques, DEEE, encombrants, métaux...

smicval
Libournais Haute-Gironde

Une équipe de conseillers aux usagers est à votre écoute et des rendez-vous sont organisés sur simple demande.